

«PATHOMETRE : Instrument qui devrait servir, d'après le mot étymologique, à mesurer le degré de douleur et de souffrance. Il n'existe pas et il ne peut exister d'instrument semblable.»

«PATHOMETRIE : Voyez Pathomètre.»

Jacques-Louis Moreau de la Sarthe
Encyclopédie méthodique, Médecine, vol. XI, 1824.

Etrange initiative que celle d'inscrire dans une encyclopédie une définition d'un instrument non seulement inexistant mais surtout improbable. La pure virtualité du pathomètre n'invalide pourtant pas sa légitimité en tant que concept. A ce titre, il a sa place dans l'encyclopédie méthodique. L'aveu implicite de ses limites, formulé par la science - «il ne peut exister d'instrument semblable» - ne compromet pas son autorité, comme l'atteste le fait même de cautionner la définition d'un impossible. L'étude de la pathologie convoquerait-elle cette tension entre la volonté de savoir et la difficulté d'accès imposée par le phénomène lui-même ? La pathologie serait-elle le défi majeur pour les scientifiques, l'emblème par excellence des freins vers le progrès (ce qui trouble, ce qui dysfonctionne, ce qui résiste) et, du coup, ce qui reste à maîtriser et à apprivoiser ? Certains, comme Foucault, ont vu dans le développement de sciences comme la criminologie ou la psychiatrie, à partir du XIX^e siècle, un mécanisme de la technologie du pouvoir. Le gouvernement des populations, et particulièrement de celles qui incarnent des formes de dégénérescence, passerait par des techniques disciplinaires. Le rôle de l'expertise scientifique se trouverait ainsi légitimé : la spécialisation croissante des sciences humaines serait redevable de l'existence de phénomènes pathologiques. La pathologie - érigée en objet d'étude - deviendrait le véritable moteur du développement théorique et méthodologique de disciplines déjà consacrées mais aussi de celles qui faisaient leurs premiers pas institutionnels. Rien de plus stimulant que de lancer le défi de comprendre ce qui s'écarte de la moyenne, ce qui trouble par une présence trop voyante, trop bruyante, mais aussi ce qui inquiète par son imprévisibilité...

Mais comment circonscrire le pathologique ? Dans son essai, Canguilhem (1966) expose, à partir de théories médicales, une posture qui ne différencie pas le normal du pathologique. Ce dernier serait une manifestation du normal, soit à l'état d'excès, soit à l'état de défaut. Canguilhem se demande dès lors si l'acharnement scientifique à décrypter la pathologie ne serait en réalité que l'aveu d'une incapacité à reconnaître le normal. Ces entreprises réductionnistes empêcheraient de penser la singularité du pathologique en dehors de toute référence au normal. Comprendre ce dernier serait, en réalité, l'enjeu fondamental. Contre cette posture, Canguilhem introduit un questionnement d'ordre philosophique et plaide pour la reconnaissance du pathologique comme «une certaine façon de vivre», le droit à refuser ce qui est proposé par une société imparfaite : «Définir l'anormalité par l'inadaptation sociale, c'est accepter plus ou moins l'idée que l'individu doit souscrire au fait de telle société, donc s'accommoder à elle comme à une réalité qui est en même temps un bien. (...) Si les sociétés sont des ensembles mal unifiés de moyens, on peut leur dénier le droit de définir la normalité par l'attitude de subordination instrumentale qu'elles valorisent sous le nom d'adaptation» (Canguilhem, 1966 : 214). Curieusement, alors que Canguilhem conteste une définition du pathologique où le normal servirait de référentiel, il n'évite pas l'écueil du comparatisme : le pathologique en tant qu'expression d'une insubordination s'opposerait à l'idée de normalisation véhiculée par des injonctions sociétales autoritaires. La pathologie aurait-elle une fonction qui ne serait plus celle de pouvoir reconnaître le normal mais celle de le défier ?

Cette hypothèse nous met sur la piste du pathologique défini comme entité socialement «dérangante». Une idée chère à Durkheim mais dans un sens opposé à celui de Canguilhem. Pour Durkheim, le pathologique serait l'expression de singularités menaçantes qui, au lieu d'être reconnues comme telles, doivent plutôt être combattues au nom de l'ordre social. Dans ses leçons, prodiguées entre 1901 et 1902, consacrées à l'éducation morale, il s'en prend tout particulièrement aux écrivains et aux anarchistes de son temps. Le culte du sentiment de l'infini, érigé par les écrivains du XIX^e siècle et fondé sur des idéaux libertaires, conduirait à la perte de soi. Selon le sociologue, le pessimisme accompagne inévitablement les aspirations illimitées. Le questionnement perpétuel et l'état de doute sont des indicateurs d'un dérèglement intérieur. «Si nous voulons avoir raison de tout, nous n'avons pas trop de toutes nos forces pour raisonner et répondre à nos perpétuels 'pourquoi'. C'est là ce qui caractérise ces sujets anormaux que le médecin appelle douteurs» (Durkheim, 1963 : 34). Il voit dans l'excès de liberté et dans l'absence de bornes, l'impuissance à agir : l'illusion de l'affranchisse-

ment ne peut conduire les individus qu'à la perte de soi et peut même expliquer le suicide. L'anarchiste est, à cet égard, apparenté aux écrivains libertaires : «Nous disions en premier lieu que l'irrégulier est un incomplet moral ; il en est ainsi de l'anarchiste : je prends le mot dans son sens étymologique, entendant par là l'homme qui est constitué de manière à ne pas sentir la réalité des supériorités morales, l'homme qui est atteint de cette espèce de daltonisme, en vertu duquel toutes les forces intellectuelles et morales lui apparaissent comme situées au même niveau» (idem : 27). Le refus de toute idée de discipline constitue «un sentiment anormal» car il nous incite à vivre en dehors des conditions fondamentales de l'existence : «Les théories qui célèbrent les bienfaits de la liberté irréglementée font l'apologie d'un état morbide» (idem : 46). Contre elles, la sociologie, science émergente, a pour mission d'éclairer les individus, de leur montrer les bienfaits de l'adhésion à un ordre. La pathologie, sous la plume de Durkheim, serait un comportement social néfaste incarné par des idéalistes déraisonnables.

La pathologie est aussi souvent rapprochée de l'idée même du Mal (ce mal que l'homme fait à l'homme), la part maudite de la nature humaine. Les horreurs commises par des hommes seraient le fait de perversions, de dégénérescences morales. Mais, nous dit Arendt (1996), il serait rassurant et surtout déculpabilisant de renvoyer les crimes à la pathologie de celui qui les commet. Dans son analyse du procès de Eischmann, elle montre que le mal, loin d'être une pathologie est une banalité, celle d'un sens commun qui se dérobe à l'examen de conscience.

La pathologie ne saurait pas se restreindre aux comportements sociaux. Le désordre génétique confronte la science à des problèmes plus délicats. Ici, la pathologie est l'erreur, la faille imposée par la nature, la maladie héréditaire ou l'accident neurologique contre lesquels on ne peut que peu de choses. La science, loin de démissionner devant le fatalisme, y voit plutôt une raison d'être, une stimulation créatrice. L'intérêt porté sur le pathologique ne se résume pas à une volonté de guérison ; le pathologique, dans ses manifestations singulières et définitives, serait intrigant en soi. Dans cette perspective, mieux le connaître c'est aussi le reconnaître, dans sa dignité (Ricoeur, 2001). Ceci ne doit néanmoins pas nous faire oublier des usages moins glorieux d'une prise en compte de la pathologie dans ce qu'elle a d'irréductible. Songeons aux théories eugénistes. Le pathologique comme «erreur naturelle» peut servir à justifier la hiérarchisation et l'inégalité des êtres selon leurs attributs innés.

Etat excessif ou lacunaire de la normalité, singularité menaçante, perversité humaine ou «aléas» de la nature, autant de figures polymorphes de la pathologie qui stimulent la recherche scientifique. Des figures qui sont aussi des visions, des discours, des conceptions de l'altérité. L'approche scientifique de la pathologie serait-elle un révélateur radical des ambiguïtés qui caractérisent communément le rapport du chercheur à son objet ? C'est en tout cas cette hypothèse qui a dicté le choix du dossier thématique de ce deuxième numéro de *Carnets de bord*. Aborder les rapports complexes entre les sciences et la pathologie nous conduit vers des questions enfouies qui sont celles des effets de proximité entre un chercheur et un objet «troublant». L'étude de la pathologie serait-elle un prétexte scientifique pour éveiller des questionnements moraux ? Ou, au contraire, une tentative pour dissimuler l'ordinaire qu'on ne veut pas reconnaître ? Celui qui veut regarder de près la folie ou le parricide signe du même coup un pacte de complicité avec son objet : le registre axiologique est sollicité et, du coup, le positionnement du chercheur en tant que sujet devient inévitable. Qui suis-je face à cela ? Le choix d'un objet n'étant pas anodin, on serait tenté de voir dans la recherche plus qu'une volonté de satisfaire une curiosité ou un goût prononcé pour la résolution d'intrigues. Mais ce serait soupçonner les chercheurs de développer des liens pathologiques avec leurs objets. Loin de nous cette intention.

Cristina Ferreira
cristina.ferreira@socio.unige.ch

Références

- Arendt H. (1996), *Considérations morales*, Paris, Rivages Poche, (1re édition : 1976).
- Canguilhem G. (1966), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige.
- Durkheim E. (1963), *L'éducation morale*, Paris, PUF, coll. Quadrige, (1re édition : 1929).
- Ricoeur P. (2001), «La différence entre le normal et le pathologique comme source de respect» in *Le juste 2*, Paris, Editions Esprit, pp. 215-226.